

Rétrospective en **procédure administrative et fédérale** | 2022

Tobias Sievert

Janvier 2022 | Décembre 2022

ATF 148 II 359

La publication des avis d'enquête et des autorisations de construire en matière de résidences secondaires (art. 20 LRS et 12b LPN)

L'art. 20 al. 1 LRS constitue une *lex specialis* à l'égard de l'art. 12b LPN. Une demande d'autorisation de construire qui entre dans le champ d'application de la LRS ne doit donc pas obligatoirement être publiée dans le bulletin cantonal. Néanmoins, l'art. 20 al. 1 LRS ne s'applique pas lorsque le projet de construction touche une autre tâche fédérale en plus de celle des résidences secondaires. L'art. 12b LPN reste alors applicable (TS). www.lawinside.ch/1174/

TF, 15.03.2022, 2C_1038/2020*

La condamnation d'une autorité fédérale au paiement des frais de la procédure cantonale

Lorsqu'une autorité fédérale attaque la décision d'une autorité cantonale dans l'exercice d'une tâche de surveillance prévue par une loi spéciale et sans poursuivre d'intérêt patrimonial, les frais de la procédure cantonale ne peuvent pas être mis à la charge de l'autorité fédérale (QC). www.lawinside.ch/1182/

TAF, 14.02.2022, B-6422/2020

Le refus du Conseil fédéral d'intervenir auprès d'un Etat étranger en lien avec une violation du principe de spécialité

Le refus du Conseil fédéral d'intervenir auprès d'un Etat étranger en lien avec une violation du principe de spécialité est un acte relevant des relations extérieures non susceptible de recours (art. 32 al. 1 let. a LTAF). Les art. 6, 8 et 13 CEDH ne confèrent pas un droit à ce que la cause soit jugée par un tribunal (cf. art. 32 al. 1 let. a in fine LTAF) (TS). www.lawinside.ch/1186/

ATF 148 I 145

La prescription de l'action en responsabilité de l'Etat pour des conditions de détention illicites

Un détenu ayant subi des conditions de détention illicites ne peut avoir connaissance effective de son dommage avant d'avoir quitté l'établissement concerné. Le délai de prescription relatif qui présuppose la connaissance effective du dommage ne commence donc pas encore à courir au moment de l'amélioration des conditions de détention au sein d'un même établissement (MG). www.lawinside.ch/1212/

TF, 18.10.22, 2C_845/2021*

**L'établissement des faits dans une
procédure disciplinaire en l'absence de levée
du secret médical**

En l'absence de démarches de la médecin non déliée du secret médical par sa patiente pour en obtenir la levée auprès de l'autorité compétente, la Commission genevoise de surveillance des professions de la santé et des droits des patients est fondée à statuer sur la base des éléments en sa possession dans une procédure disciplinaire. Dans ce contexte, les dispositions de la [LPA/GE](#) sur les conséquences de l'absence de collaboration des parties sont applicables par renvoi de la [LComPS/GE](#) (MHPS). www.lawinside.ch/1251/

TF, 08.11.2022, 2C_772/2021, 2C_773/2021*

**La notification par voie édictale en
assistance administrative en matière
fiscale**

En assistance administrative en matière fiscale, l'ayant droit économique qui ne recourt pas dans le délai contre la décision qui lui est valablement notifiée par la voie édictale ne pourra pas recourir ultérieurement contre la même décision notifiée par écrit au titulaire du compte (TS). www.lawinside.ch/1254/

Proposition de citation : TOBIAS SIEVERT, Rétrospective en procédure administrative et fédérale 2022, www.lawinside.ch/paltf22.pdf

Lien de téléchargement : www.lawinside.ch/paltf22.pdf